

Editorial



**Sensorial
Handicap
Cooperation**

Thierry Renglet, Président de SHC depuis février 2009.

SHC est une ONG dont l'objectif majeur est l'intégration sociale de la personne atteinte de déficience sensorielle (surdité et/ou cécité) dans les pays en voie de développement et plus particulièrement en Afrique.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, SHC concentre son plan d'action dans l'enseignement et la formation professionnelle des enfants atteints de déficience sensorielle. Concrètement des « experts » belges effectuent des missions auprès des enseignants partenaires africains. Nos partenaires privilégiés sont souvent des fédérations d'écoles. Progressivement nos partenaires dispensent eux-mêmes les formations soit en binôme avec les experts belges, soit de manière plus autonome comme le CENFO (Centre de formation en pédagogie spécialisée pour enfant sourd) à Kinshasa. Nous souhaitons que ces fédérations d'écoles puissent dans un avenir relativement court pérenniser les projets que nous avons construits ensemble. Les « experts » belges sont des bénévoles issus d'institutions et de centres belges (néerlandophones et francophones). Ils ont acquis eux-mêmes une expérience dans le domaine de la prise en charge des personnes atteintes de déficience sensorielle.

Pour réaliser notre objectif, nous tentons aussi d'organiser des réseaux de prévention et de dépistage des déficiences sensorielles. Ce plan d'action vise à orienter le plus précocement possible les enfants atteints de déficiences sensorielles vers un enseignement plus adéquat. Pour

réaliser cet objectif nous devons financer l'achat de matériel et veiller à la formation des techniciens qui utiliseront ce matériel.

Ces dernières années nos actions se sont

concentrées en RD Congo et au Burkina-Faso. Les résultats de nos actions commencent à émerger. L'« expertise » belge nécessite un long travail d'adaptation aux réalités du terrain. Nous travaillons souvent avec des partenaires qui eux-mêmes vivent dans une très grande précarité familiale et professionnelle. Au fur et à mesure des années (SHC a eu 26 ans en 2012), des liens profonds et fiables se sont tissés entre les partenaires et SHC. Ces liens nous appellent à poursuivre notre engagement.

Pour atteindre son objectif, SHC est agréé comme ONG de développement par la DGD (Direction Général de la Coopération et du Développement). Une partie de nos projets sont donc financés par la DGD, mais il est de notre responsabilité de récolter le complément nécessaire pour obtenir la totalité de financement. Concrètement, nous avons mis sur pied une gestion plus professionnelle et nous avons confié notre comptabilité à une société qui est spécialisée dans l'appui en gestion pour les ASBL et ONG. Cet outil nous permet d'avoir une gestion plus efficace et transparente.



Thierry Renglet lors d'une mission à Kinshasa le nouveau coordinateur du Village Bondeko, l'abbé Zéphyrin 'Nsimba

Informations générales

Administratif

Nom:	Sensorial Handicap Cooperation	
Abréviation:	SHC	
Adresse :	Siège social :	1504 Chaussée de Waterloo, 1180 Bruxelles
	Secrétariat Social	45 Rue du Tivoli, 1020 Bruxelles
Téléphone :	02.421.24.10	
Mail :	info@sensorial.be	
Web site :	www.sensorial.be	
Nom :	Président	Thierry Renglet
	Directeur Exécutif	Thomas de Kerchove

Bénévoles + formateurs

SHC est caractérisé par le soutien de bénévoles actifs dans le secteur du handicap sensoriel.

Des formateurs (toujours bénévolement) se mettent à la disposition de SHC pour faire des missions dans les pays partenaires.

En 2012 les formateurs suivants sont partis sur le terrain :

- Jean-Michel Houchart en RD Congo dans le cadre du projet Villages Bondeko
- Thierry Renglet au Burkina Faso dans le cadre de l'identification de projet de la FNESBF

Des bénévoles ont soutenu SHC en Belgique

- Christiane Domboué stagiaire pendant 3 mois au siège pour développer la stratégie de communication de SHC
- Emile Alénus organisateur de la formation de 2 burkinabés pendant 3 mois en Belgique
- Mounir Kadjaj rédacteur de la newsletter
- De nombreux experts ont participé à la réflexion sur les projets

CA

Le CA de SHC se compose de 8 administrateurs :

- Thierry Renglet
- Jacques Delen
- Emile Alenus
- John Meyers
- Viviane Leflere
- Patrick Verheyden
- Griet Geysels
- Michel Mercier

Il y a eu en 2012 deux réunions du conseil d'administration :

- 13 février
- 25 juin

AG

L'assemblée générale se compose de 21 membres. En 2012, l'AG s'est réunie à deux reprises :

- 13 février
- 25 juin

Personnel en 2012

Directeur exécutif : Thomas de Kerchove en fonction depuis octobre 2010

Coopérant SHC en RD Congo : Jean-Christophe Maisin depuis janvier 2012

Siège

En 2012 le cadre stratégique de SHC a été entièrement revu jusqu'en 2018.

Mounir Kadjaj a relancé une newsletter trimestrielle, la première est parue en septembre.

SHC a obtenu la prolongation de son agrément ONG pour une durée de 5 ans.

Le site internet de SHC a été entièrement refait.

Projet cécité au Burkina Faso

Ce projet s'intitule « **Accès à l'enseignement spécialisé et intégré adapté pour des enfants vivant avec un handicap visuel au Burkina Faso** ». Trois phases sont prévues pour ce projet : la première a eu lieu d'août 2009 à mars 2011 et la deuxième phase d'une durée de deux ans a commencé en septembre 2011. Le partenaire principal de ce projet est l'UN-ABPAM (Union Nationale - Association Burkinabé pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants). Créée en 1969, cette association compte une soixantaine de groupements pour aveugles à travers tout le territoire du Burkina Faso. SHC a collaboré pendant plusieurs années avec cet organisme pour aider les groupements d'aveugles à développer des activités génératrices de revenus.

L'objectif du projet consiste à faciliter aux enfants aveugles et malvoyants l'accès à l'enseignement spécialisé et adapté de qualité proche de chez eux en commençant leur scolarisation dans des classes transitoires spécialisées et en passant ensuite en intégration dans des classes ordinaires. Ce projet est développé dans 6 régions décentralisées du Burkina Faso.



Trois classes construites dans une école décentralisée

La deuxième phase du projet est le prolongement de ce qui a été fait lors de la première phase du projet. L'objectif est de donner accès à un enseignement adapté et de qualité à des enfants avec un handicap visuel dans trois nouvelles régions et bien sûr d'assurer le suivi dans les trois régions de la première phase.



Une classe transitoire

Pour atteindre ces objectifs en 2012 de nombreuses activités ont été menées avec succès. Dans chacune des trois écoles des nouvelles zones du projet trois classes ont été construites et équipées, les enseignants et les cadres pédagogiques ont été formés. Les deux formateurs ont bénéficié d'une formation complémentaire en basse vision lors d'un stage en Belgique. La sensibilisation sur l'importance de la scolarisation des enfants avec un handicap visuel a été faite pour l'entourage des enfants avec un handicap visuel. Ce volet doit encore être largement développé lors de la dernière année du projet.

Grâce à ce projet ce sont annuellement 180 enfants avec un handicap visuel qui vont pouvoir suivre des cours adaptés à leur handicap dans des classes transitoires. Et ceux-ci vont être, par la suite, intégrés dans des classes ordinaires.

Tout cela a été possible entre autre grâce à notre gestionnaire de projet, Justine Kaboré. A côté de sa mission de coordination du projet, elle réalise un travail gigantesque de suivi sur le terrain, en coachant les enseignants, les accompagnateurs sociaux et en assurant le suivi des constructions et de l'installation des équipements.

Projet surdit  en RD Congo

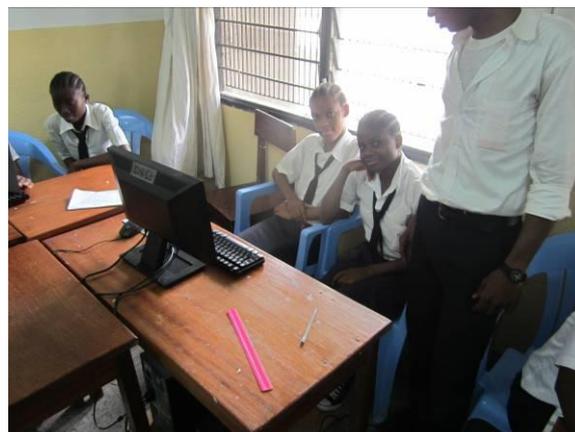
Ce projet intitul  « **Am liorer la qualit  de l'enseignement professionnelle adapt  aux jeunes sourds et malentendants de Kinshasa r pondant mieux   leurs attentes et aux besoins du march  dans les secteurs de : coupe et couture, l'informatique et la charcuterie** » a d but  en octobre 2011.

Le partenaire principale est les Villages Bondeko qui coordonnent 16  coles pour sourds et malentendants r partie dans Kinshasa. Les Villages Bondeko ont  t  cr es en 1979   l'initiative du Cardinal Malula, Archev que de Kinshasa (1917-1989). Ce sont plus de 2.000 enfants qui sont scolaris s et plus de 400 membres du personnel (enseignants, kin s, assistants sociaux, m decins, comptables, coordinations).



El ves de Libanga

Ce projet vise   former des jeunes sourds pour faciliter leur insertion dans le monde professionnel. Diff rents ateliers ont  t  choisis : coupe et couture (12 ateliers), informatique et boucherie-charcuterie. Les enseignants ont re u un renforcement en p dagogie pour sourds, un renforcement dans le domaine technique de leur atelier et une formation en gestion. Les ateliers de coupe et couture et d'informatique ont  t   quip s avec le mat riel ad quat (250 machines   coudre ont  t  envoy es ainsi que 15 ordinateurs).



Atelier informatique

Ce sont 370 jeunes sourds qui seront form s en deux ans   un m tier. Ce projet pr voit  galement de soutenir les jeunes sourds dans le lancement de leur activit  professionnelle et dans le suivi de celle-ci, des « coaches » seront form s pour accompagner les jeunes sourds dans leur activit  professionnelle. Lors de la premi re ann e du projet ce sont 25 jeunes filles qui ont  t  coach es dans le lancement de leur atelier de couture.



Classes de couture avec les nouvelles machines

La coordinatrice des Villages Bondeko, Madame Malu et notre coop rant Jean-Christophe, mettent toute leur  nergie dans le fonctionnement de cette structure et la r ussite du projet.

Mini projets

FNESBF transitoire

SHC était limité dans le choix du nombre de projets à introduire à la DGD et n'avait pas sélectionné la FNESBF. Toutefois SHC a décidé de continuer à soutenir la FNESBF de manière à **assurer une activité**. Ce soutien a, principalement permis à quatre enseignants de suivre la formation à l'ENEP, de maintenir une consultation ORL au centre auditif, de mener des actions de sensibilisation et de plaider et enfin d'harmoniser la langue des signes. En 2013 la DGD soutiendra la nouvelle phase de la FNESBF.

Villages Bondeko WBI

Un projet de SHC débuté en 2009 s'est achevé en avril 2012 aux Villages Bondeko, il s'agissait d'un projet de **renforcement des capacités en langue des signes** des encadreurs des Villages Bondeko approuvé par WBI (Wallonie-Bruxelles International). Le montant du budget total s'élève à 100.000 € (dont 90% est financé par WBI et 10% par SHC).

Nuru



INEA (Institut Nationale pour Aveugles et Malvoyants) a bénéficié du soutien de SHC via Satimo dans l'implémentation d'une **imprimerie braille**. Le matériel spécifique a été acheté en Belgique et acheminé par avion à Lubumbashi. Les travaux d'aménagement du local d'imprimerie ont été réalisés et trois personnes ont été formées à l'utilisation de l'imprimante par un expert belge. L'école peut maintenant imprimer tous ces documents en braille. Ce projet s'est terminé en février 2012.

Nataka Kusema

Projet « Nataka Kusema » RD Congo SHC continue de soutenir le projet « Nataka Kusema » à Uvira, dans l'Est de la RD Congo. Kamiel Vanderheyden, le fer de lance de ce projet, a remué ciel et terre pour finalement obtenir le financement de Liliane Stichting pour la construction de la première partie du bâtiment de l'école pour sourds et malentendants d'Uvira. Ces constructions sont maintenant finalisées et Nataka Kusema soutient régulier les enseignants d'Uvira.



CESDA

Ce projet est réalisé par SATIMO (Œuvre de l'Abbaye de Bruges) en partenariat avec le CESDA (Centre d'Education pour Déficiants Auditifs), à Gitega, à 120 km de la capitale du Burundi, Bujumbura. SHC apporte son expertise en matière de prise en charge du handicap auditif dans les pays en développement. Le CCP (Centre Comprendre et Parler)/Ecole intégrée met à disposition des formateurs. L'objectif de ce projet consiste à **renforcer les compétences des enseignants** spécialisés par l'organisation de missions de formation d'experts belges en logopédie, psychologie, audiologie, etc. 2 missions de formation ont été organisées en 2010. D'autres institutions ont eu la chance de participer au programme : dont l'école d'Uvira, à l'est de la RD Congo.

SHC est membre de

- **Acodev**

Acodev est la Fédération des ONGs francophone et germanophone de Belgique. SHC a participé à des séances d'informations sur différentes thématique telles les réformes de la DGD.



- **NGO-fédératie** (anciennement Coprogram)

NGO-federatie est la Fédération des ONGs néerlandophones. SHC a participé à des séances d'informations sur les réformes de la DGD.



- **FEONG** (Fédération des Employeurs ONG)

La FEONG est la fédération patronale du secteur de la coopération au développement.



- **PHOS** (Plattform Handicap en Ontwikkelingsamenwerking)

PHOS est une plateforme sur le handicap qui regroupe différentes associations travaillant dans cette thématique. SHC est membre de 1 op 10 qui fait du lobby auprès des autorités flamandes et fédérales. SHC a participé à différentes réunions de 1 op 10.



- **CCIH** (Centre de Concertation Internationale sur le Handicap) Burkina Faso

Le CCIH est une association qui regroupent les différentes ONGs actives dans le domaine du handicap au Burkina Faso. SHC est représenté au CCIH par ses deux partenaires locaux.



Nos partenaires financiers

- **DGD**

La DGD finance les deux projets au Burkina Faso et le projet en République Démocratique du Congo à hauteur de 80%.



- **WBI**

Le WBI finance le projet cécité au Burkina Faso et finance le projet en Langue des Signes avec les Villages Bondeko à Kinshasa.



- **Province Vlaams Brabant**

La Province du Brabant Flamand finance le projet cécité au Burkina Faso.



- **Fonds Carlier**

Le Fonds Carlier finance le projet des Villages Bondeko pour soutenir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes filles sourdes de la filière coupe-couture.



- **Province West Vlaanderen**

La province de Flandre Occidentale finance via l'Antenne Villages Bondeko les Villages Bondeko en soutenant la création d'un atelier en charcuterie-boucherie à Kinshasa.



- **Europe Tiers Monde**

Europe Tiers Monde finance le projet avec les Villages Bondeko pour soutenir l'atelier informatique.

- **L'armée belge**

L'armée belge a offert son soutien logistique en effectuant le transport du matériel informatique de Bruxelles vers Kinshasa.



- **La Loterie Nationale**

La loterie nationale finance le projet cécité au Burkina Faso via l'asbl Life for Kids dans l'aménagement des nouvelles classes et dans la formation d'enseignants.

La loterie nationale finance également le projet à Nuru via l'association Satimo dans l'installation d'une imprimerie braille.



- **Close the Gap**

L'ONG Close the Gap a permis à SHC d'acheter du matériel informatique à moindre coût pour le projet avec les Villages Bondeko.



Défis pour 2013



L'année **2013** aura comme défi d'aller de l'avant en augmentant le nombre de bénéficiaires dans le Sud de SHC tout en gardant la même rigueur de travail et la stabilité financière.

Projets

Au niveau des projets un dossier a été introduit à l'Union Européenne pour lancer un projet dans le domaine de la surdité au **Congo-Brazzaville**. Si ce dossier est accepté, le projet commencera fin 2013.

Un nouveau projet avec la Fédération des Sourds au **Burkina** va commencer en février 2013 pour une durée de 2 ans grâce à un financement de la DGD.

Les deux projets au **Burkina et en RD Congo** en cours de SHC se terminent fin d'année, l'objectif sera d'identifier les besoins de ces deux partenaires et de trouver un financement pour assurer la continuité des deux projets.

Fonctionnement SHC

Maintenir une **stratégie de communication** efficace. SHC veut garder son site internet à jour, garder une bonne visibilité sur le web, continuer l'envoi d'une newsletter trimestrielle et utiliser les opportunités pour renforcer sa visibilité.

Renforcer l'expertise de SHC en redynamisant les institutions belges travaillant avec des enfants avec un handicap sensoriel. L'objectif est d'augmenter le pool de formateurs. Réactiver les comités scientifiques en surdité et cécité de SHC.

Au niveau **financier** le défi est de trouver 100% des cofinancements des projets et de garder la même rigueur financière avec un contrôle mensuel.

Après deux années avec un léger bénéfice, et 2012 avec un bénéfice de plus de 75.000 € qui ont permis à SHC d'avoir un fonds associatif positif, SHC s'est fixé comme objectif de **doubler ses réserves** pour pouvoir assurer son avenir.

Les **outils de gestions et de suivi** développés en 2011 seront utilisés et perfectionnés pour assurer une gestion optimale et transparente.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou information complémentaire.

SHC est habilité à délivrer des attestations fiscales pour tout don égal ou supérieur à 40 € par an (récupération de l'impôt jusqu'à 50% du montant versé).

Numéro de compte bancaire : 736-0003830-14

Contact :

Sensorial Handicap Cooperation
Rue du Tivoli 45/2 – 1020 Bruxelles

Tél : 02.421.24.10

E-mail : info@sensorial.be

Site web : www.sensorial.be